

# Compte-rendu Groupe de Travail Formation Continue

Mardi 7 novembre 2017



Ce matin, nous étions convoquées à un groupe de travail formation continue

L'ordre du jour n'était pas très clair. Le DASEN nous a expliqué que ce groupe travail avait pour objectif de définir les règles d'attribution des stages et l'affectation des collègues sur ces stages. Nous n'avons reçu aucun document préparatoire pour ce groupe de travail.

## Quelques chiffres pour poser le décor :

129 collègues ont fait au moins au vœu (contre 76 l'an passé). On peut se féliciter d'une telle augmentation de la participation. Nous l'interprétons en grande partie (dites nous si on se trompe) par le fait que les formations correspondent enfin aux besoins réels du terrain.

19 stages à candidatures individuelles.

77 places proposées au cycle 1, 48 au cycle 2, 135 places au cycle 3 (chiffres SNU). Nous avons demandé au DASEN d'analyser finement ces proportions pour voir si elles correspondent à la réalité du terrain : en gros combien de collègues du département sont en cycle 3 ? On verra cela dans le suivi du plan de formation prochainement.

Il reste quelques journées de stages vides qui serviront si un stage doit être annulé ou reporté.

3 stages ont été annulés faute d'inscriptions et ont permis de dédoubler d'autres stages très demandés (record de 40 pour arts plastiques visite au musée).

## Les règles :

Habituellement, nous appliquons stricto sensu le barème (AGS + nombre de jours de formation déjà eue/4). Pour rappel l'an passé, le SNUIPP avait soulevé un dysfonctionnement dans le calcul de certains barèmes. Alors cette année, l'administration a entendu notre requête. Elle a repris les calculs et les a vérifiés : dans le barème de chacun sont pris en compte les jours de formation depuis la création du logiciel (2004 de mémoire).

Mme Carnevali (chargée de la formation continue avec Pascal Malcuit), nous a proposé une autre règle : pour un stage donné, prendre toutes les personnes qui l'ont demandé en vœu 1 puis les classer par barème : si on a 15 places et qu'il y a moins de 15 personnes qui ont fait un vœu 1, on passe aux personnes qui ont mis en vœu 2 classées aussi par barème et on s'arrête quand on arrive à 15.

Quel avantage à ce système ? Tous les collègues, peu importe l'ancienneté peuvent accéder à un stage. En effet, on se rend compte que sur les 129 collègues qui ont participé, tous ont eu au moins un stage (dont 50 qui en ont plus d'un). Et on satisfait un maximum de collègues sur les vœux 1et/ou 2.

Quel inconvénient à ce système ? La règle de la prise en compte de l'ordre des stages n'a pas été expliquée en amont aux collègues dans la note accompagnant le plan de formation.

Le SNUIPP a accepté cette nouvelle règle car elle permet de faire partir plus de personnes en stage.

### **Stages annulés :**

**-usages citoyens du numérique** : le SNUipp a suggéré que soit proposé aux collègues qui avaient demandé cette formation, un parcours magistère sur la base du volontariat. Nous ne sommes pas fans de magistère mais l'idée est de donner la possibilité aux candidats déboutés de se former quand même sur le sujet.

**-enseigner la natation au cycle 3** : là aussi le SNUipp a suggéré que le CPC EPS prenne contact avec les candidats déboutés pour les accompagner sur des séances de piscine et répondre partiellement au moins à leur besoin de formation.

**-éducation au développement durable** : (pas d'alternative trouvée)

**-parcours éducatif de santé** : stage proposé au 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré donc sur la sellette car côté 1<sup>er</sup> degré pas assez de candidats mais peut être maintenu si le 2<sup>nd</sup> degré a du monde

### **Stages dédoublés :**

Les décisions de dédoublement de stage ont été prises en concertation avec l'administration :

**-Arts plastiques visite au musée**

**-univers sonores au cycle 1**

**-scolariser les élèves en troubles du comportement**

### **Stages avec nouvel appel :**

**-formation continue des directeurs d'école** : au SNUipp, on demande depuis des années un réel accompagnement pour les directeurs (pas seulement avec une formation initiale). Nous étions donc déçues de ne voir que 6 candidats à ce stage. Du coup, un nouvel appel va être lancé et nous vous encourageons VRAIMENT à y répondre : c'est une formation qui sera à la carte d'après les attendus des collègues inscrits.

**-univers sonores au cycle 1** : on a dédoublé mais du coup on peut remplir la 2<sup>ème</sup> session

**-éducation musicale cycle 2 et 3**

**-scolarisation d'enfants de moins de 3 ans** (rappel du public ciblé pour cette formation : enseignants de TPS ou enseignants qui veulent découvrir cette tranche d'élèves)

**-formation pour collègues intéressés par inscription sur liste d'aptitude direction** : pour l'instant hors temps scolaire mais pourrait basculer sur temps scolaire. Un appel sera fait plus tard pour ceux qui se décideraient après réunion d'infos faite un soir en novembre.

### **Infos pratiques :**

La situation des remplacements est toujours aussi catastrophiques mais le DASEN reste sur sa position : chaque collègue qui est convoqué à un stage y va qu'il soit remplacé ou pas. Nous comprenons que c'est difficile à entendre et c'est difficile de laisser sa classe répartie dans les autres classes pendant qu'on va en stage. Mais nous pensons que le jeu en vaut la chandelle.

Désistements : quand vous avez obtenu un stage vous ne pouvez plus vous désister, il y a eu par le passé trop de collègues qui 2 jours avant disent « je n'y vais pas, je suis en sortie ». Vous comprendrez que cela est pénalisant car on perd une place en stage. Donc si vous vous désistez, il faudra le faire tôt (ainsi il sera possible de convoquer quelqu'un à votre place) et avec un argumentaire.

Nouveauté : vous allez recevoir sur votre boîte académique un récapitulatif des stages et animations pédagogiques auxquelles vous êtes inscrits avec les dates.

Nous devrions retrouver l'an prochain le catalogue de tous les stages sous format PDF qui a manqué cette année (pour des problèmes de codes d'accès que Pascal Malcuit n'avait pas encore). Nous avons soulevé la confusion possible entre les animations pédagogiques et les stages lorsque les inscriptions sur GAIA se font à la même période.

### **Les animations pédagogiques :**

Certains d'entre vous ont reçu un message du DASEN pour rappel à l'ordre si vous ne vous êtes pas inscrits aux animations pédagogiques. Vous avez donc une dernière chance, le serveur rouvre du 8 au 10 novembre.

Ce qui est important pour avoir les infos notamment sur le groupe dans lequel vous devez vous inscrire c'est de **cliquer sur la LOUPE**.

**Vos élues en CAPD présentes  
Peggy, Céline et Géraldine**

[Petit rappel des stages et leurs dates dans le tableau suivant](#)

Devenir directeur : liste d'aptitude	Sur temps scolaire	directeur
Formation continue des directeurs	? 12h	directeur
Faire face aux situations d'agressivité	18-19/01 12h	C1-C2-C3
Prévention des troubles musculosquelettiques	24-31/01 12h	C1
Scolarisation des enfants de moins de 3 ans	1-2/03 12h	TPS
Le théâtre pour apprendre l'anglais	5-6/04 24/04 3-4/05 30h	C2-C3
Education musicale	31/05 6h	C2-C3
Les univers sonores au cycle 1	24/05 6h -stage dédoublé	C1
Débats à visée philosophique à L'école élémentaire	7-8/06 12h	C2-C3
Ateliers à visée philosophique à l'école maternelle	19-20/03 12h	C1
Arts plastiques-Stage au musée	9/02 6h-stage dédoublé	C1-C2-C3
Pratique régulière des arts plastiques au cycle 3	15/01 6h	C3
Prévention des risques psychosociaux	6/03 6h	C1-C2-C3
Scolariser des élèves avec troubles du comportement	12/01 5/03 12h-stage dédoublé	C1-C2-C3
Formation Prévention et secours civiques	8/01 8/02 12/03 7h	C3
Parcours éducatif de santé	En attente	
Usages citoyens du numérique	annulé	
Enseigner la natation au cycle 3	annulé	
Education au développement durable	annulé	